

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

<b>Abonnements</b> Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne. 3 mois 6 mois 1 an <b>LOT et Départ. limitroph.</b> 3 fr. 5 fr. 9 fr. <b>Autres départements....</b> 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	<b>Rédaction &amp; Administration</b> CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur   L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	<b>Publicité</b> <b>ANNONCES</b> (la ligne ou son espace)..... 50 cent. <b>RÉCLAMES</b> ( — d' — )..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages III). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N<sup>o</sup> 183

## LA SITUATION

**Le calme se maintient, mais la confiance est absolue chez les Alliés. — L'aviation jouera un grand rôle dans la partie décisive et l'effort allié est formidable sous ce rapport. — La fourberie des soziodemokrates. — La Russie, terre du « paradis terrestre » !...**

Le calme se maintient. Evidemment, les Boches n'en resteront pas là. Ils ne le peuvent pas sous peine de jeter le découragement dans le pays par un aveu d'impuissance. Mais leur embarras doit être grand, car ils comprennent, à coup sûr, que la percée est impossible. Nous pouvons attendre la suite des événements avec quiétude. M. Clemenceau qui revient du front n'a-t-il pas dit, aux journalistes qui l'interrogeaient à son arrivée à Paris :

« Tout va bien, très bien. Je reviens extrêmement satisfait de ce que j'ai vu et entendu. »

Hier matin, à 6 heures, venant d'Ypres, je parcourais la route de Poperinghe. J'ai visité longuement les diverses troupes britanniques dans les cantonnements et celles qui revenaient des tranchées, couvertes de boue, ou qui s'y rendaient. Partout, j'ai trouvé un moral impressionnant. J'en ai harangué un grand nombre et me suis entretenu avec leurs chefs. Il y avait une telle densité de régiments que j'ai dû à la fin les passer en revue en auto. Moral et tenue splendides. »

Pourtant, il ne faut pas s'attendre à une solution rapide, l'égalité presque complète des deux forces belligérantes, ne permet pas cette hypothèse. L'opinion qui semble s'accréditer, c'est que la guerre se terminera par une intervention particulièrement puissante de l'aviation alliée. *Nous pouvons affirmer que, sous ce rapport, les choses vont BIEN, TRÈS BIEN* pour nous. On le constatera au courant de l'été. C'est pourquoi nous pensons que le général Verraux voit très juste lorsqu'il écrit dans l'Œuvre :

« Les lignes ennemies que nous ne pouvons ni rompre, ni traverser, ni tourner, franchissons-les. »

Aujourd'hui, nous avons l'avance, et ce que nous savons de la dernière ba-

taille le prouve : *Si l'ennemi n'a pas réussi, c'est parce que ses troupes de choc n'ont pu être suivies d'assez près par les renforts, les ravitaillements, les convois d'artillerie bombardés sans merci.*

Tout est là. »

« Il n'y a pas d'autre chemin vers la paix que celui de la victoire militaire qui nous attend. »

C'est ainsi que s'exprime le *Vorwärts*, l'organe des soziodemokrates boches.

Que pensent de cette affirmation les internationalistes révolutionnaires qui garantissaient la loyauté des *kamarades* allemands et qui menaient campagne en faveur du Congrès de Stockholm ?

Au reste, le *Vorwärts* se charge de nous édifier plus complètement encore sur la fourberie des socialistes d'outre-Rhin. Un leader du parti libéral, Paul Fuhmann, avait proposé, récemment, dans le *Berliner Neueste Nachrichten* de faire de l'Alsace-Lorraine un état fédéral, c'est-à-dire de lui donner un semblant d'autonomie.

Cette proposition, bien anodine, mit en fureur non seulement les pangermanistes, ce qui est naturel, mais encore les soziodemokrates, ce qui paraît plus anormal.

Le même *Vorwärts* écrit :

« M. Fuhmann ne prétend ainsi rien de plus, mais rien de moins ; la population alsacienne-lorraine est germanophile et francophile jusqu'aux moelles. Depuis le début de la guerre, la cause de nos ennemis ne fut encore jamais soutenue moralement aussi bien que par le député Fuhmann, car il sera bien facile de conclure de son article que la domination allemande en Alsace-Lorraine repose sur l'injustice et la violence et confère au principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. »

« En même temps l'article de Fuhmann est la plus grave critique que l'on ait faite sur la politique allemande et devient involontairement un solide argument contre les annexions. »

Les socialdemocrates se trompent : il n'était pas besoin de l'article de M. Fuhmann pour établir que c'est bien par l'injustice et par la violence que l'Alsace-Lorraine a été réduite en captivité. Tout le monde le sait — y compris l'empereur Charles — mais il est tout de même intéressant de voir que la vérité commence à percer en Allemagne.

La Russie a réalisé le rêve des maximalistes. C'est, là-bas, le « paradis terrestre » selon St-Lénine ! On doit bien compter avec le prussien importun qui multiplie ses exigences et ses ultimatums, mais il n'est point de bonheur parfait et celui des bolcheviks est assez grand pour négliger les imprévus, seraient-ils désagréables.

Si nous en croyons un russe, Serge Persky, qui collabore à la *Tribune de Genève*, les journaux de Russie donnent un joli tableau de la vie actuelle en ce pays :

Les bandits parcourent les districts par bandes, dévalisant bureaux de poste, administrations communales, caisses d'épargne, caisses mutuelles, caisses d'Etat, grandes entreprises commerciales. Quand un village reçoit la visite des pillards, les habitants sonnent le tocsin, pleins d'effroi, ils viennent regarder cette troupe d'hommes armés jusqu'aux dents. Et quand ceux-ci, leur besogne achevée, s'en sont allés sans encombre, les citoyens convoquent un grand meeting, où ils prennent des résolutions : avec le concours de la milice et du commissaire, on va « désarmer » une ferme domaniale, une maison seigneuriale dont c'est le tour d'être saccagée ; on va désarmer, c'est-à-dire prendre fusils, revolvers, poignards, cartouches, poudre, grenaille, or, argent et tout objet de valeur. Les milices obéissent docilement à la volonté populaire, et le peuple s'en va, le cœur tranquille, se livrer au pillage.

La presse russe multiplie les exemples de ces pillages presque toujours suivis de massacres et d'incendies. Voilà qui donne une fière idée du régime instauré par les traîtres à la solde de Berlin. Mais l'avenir promet mieux encore si nous en croyons le Russe Persky :

En ces derniers temps, dans les villages de certaines provinces, on fait la chasse à tout ce qui est imprimé, livres et journaux. Les paysans, « libres citoyens » proposent à leurs assemblées de ne plus tolérer les périodiques. On prévient les gens qui se rendent en ville de n'en rapporter ni gazettes, ni livres. Le motif est toujours le même : « Maintenant, on a la liberté de la presse. Chacun écrit ce que bon lui semble. Il n'y a pas moyen d'écouter tout le monde et de savoir qui dit la vérité et qui ment, mieux vaut alors ne rien lire. »

« Dès que la guerre sera tout à fait

finie, disent les riverains de la Volga, dès que tous nos soldats seront revenus, on chassera les bourgeois, on brisera les poteaux télégraphiques, on rasera les bureaux de poste et les écoles. Nous n'en voulons plus de tout ça. Qu'ils aillent au diable ! Nos aïeux s'en sont passés ; nous aussi, nous nous en passerons bien. Chacun vivra comme il voudra. »

En vérité, le peuple russe était vraiment mûr pour la liberté. Et ces tableaux séduisants désillusionneront les Alliés qui avaient encore quelque espoir en un redressement de la situation !...

En attendant, les Allemands continuent la conquête du pays !... et les Japonais restent l'arme au pied !... Pourquoi ? A. C.

### Le bombardement de la cathédrale d'Amiens

Le correspondant de l'agence Reuter, auprès de l'armée britannique en France, télégraphie le 22 avril :

« L'ennemi continue à bombarder fortement ça et là. »

« En dehors du coup au but porté à la cathédrale d'Amiens, signalé il y a quelques jours, on peut constater maintenant sur le vénérable édifice trois autres marques d'obus. »

### La destruction de Reims

Un correspondant spécial du *Times*, qui vient de visiter Reims, télégraphie que pendant la dernière semaine, le bombardement effectué par nos ennemis a occasionné, dans la malheureuse ville plus de ruines qu'ils n'en avait été faites pendant tout le cours entier de la guerre.

### Un aveu du Kaiser

Le *Piccolo* publie une information suisse d'après laquelle le kaiser aurait télégraphié à l'impératrice que sur le front occidental tout va bien, mais pourrait aller mieux, si les efforts des armées de terre étaient plus efficacement soutenus par des opérations navales et aériennes.

### Le Guatemala contre les Boches

Le congrès national du Guatemala a approuvé la loi déclarant l'état de guerre avec l'Allemagne.

### Sur le front italien

(Officiel). — Actions vivaces de nos patrouilles dans le val Posina et tirs efficaces de l'artillerie contre des troupes ennemies en marche entre le col Caprile et le col delle Berretta.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

## Chronique locale

### Ils en ont assez !

Il est toujours intéressant de savoir ce qui se passe chez nos ennemis, surtout quand on apprend de source autorisée que la situation est mauvaise.

M. Pycke, un anglais rapatrié de Bochie après 40 mois, a publié une relation complète dont nous avons parlé sur cette situation. Aujourd'hui, un infirmier, récemment évadé d'Allemagne, confirme à *Paris-Télégrammes* tous les renseignements qu'on connaissait par M. Pycke.

L'impression de tout prisonnier est : Je ne croyais pas que les Boches

en étaient à ce point. La viande est infiniment rare et les produits gras introuvables. Les Allemands ne cachent plus leur misère. Les magasins sont vides. Au sortir d'Allemagne, quand on rentre en France, on croit entrer dans un pays de Cocagne, malgré la cherté de vie. »

L'infirmier évadé ajoute ce détail qui met en lumière la disette des Boches. Le détail est savoureux :

« Au lazaret, le médecin-chef et un autre médecin mangeaient souvent la cuisine des prisonniers. Un certain docteur de ma connaissance avait un goût bien extraordinaire pour les chats ! »

Mais, continue le narrateur, « il faut voir les Boches loucher sur nos colis ! Pour du chocolat ou autre bonne chose de France, on pourrait obtenir beaucoup : même l'évasion ! Cela d'ailleurs est arrivé, je puis l'affirmer. »

Cependant, il faut noter les observations judicieuses de l'infirmier évadé, en ce qui concerne la discipline avec laquelle les Boches se soumettent à toutes les privations. Ces observations corroborent ce qu'ici-même nous avons maintes fois dit.

« Il est difficile de savoir quand le vase des privations débordera. Un drapeau sur la maison remplace pour les Boches un plat sur la table. »

Néanmoins, « les Boches sont fatigués et aspirent violemment à la paix. Ils en ont plein la bouche de ce mot. »

De telles déclarations faites par un homme qui a vécu au milieu de nos ennemis, qui a vu par conséquent toutes leurs difficultés, toutes leurs misères, sont encourageantes et permettent d'avoir confiance dans la fin prochaine de la puissance de proie.

### Citation à l'ordre de l'armée

L'*Officiel* publie la citation à l'armée suivante :

Chapalain Yves, sergent au 131<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : sous-officier modèle, qui a donné en toutes circonstances le plus bel exemple de bravoure et d'énergie. Au front depuis le 14 novembre 1914. Blessé à la figure par un éclat de grenade, alors qu'il commandait une patrouille, est resté sur le terrain jusqu'à la fin de l'engagement pour encourager ses hommes.

Nos félicitations.

### Citation posthume

Pierre-Jean Lannus, sergent-fourrier à la 8<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment avec les motifs ci-après :

« Bon sous-officier. A fait preuve, dans les combats du début de la campagne, de réelles qualités de bravoure. A été mortellement blessé le 1<sup>er</sup> septembre 1914 en poursuivant, à la tête de sa demi-section, un groupe d'ennemis embusqués. »

### Service de santé

M. le D<sup>r</sup> Viéla qui fut pendant plusieurs années médecin major au 7<sup>e</sup> et qui a laissé à Cahors d'excellents souvenirs, vient d'être nommé Directeur du Service de Santé du 5<sup>e</sup> corps d'armée.

Nos meilleures félicitations à notre ami.

### Ecole de St-Cyr

Parmi les candidats admis définitivement au centre d'instruction d'élèves aspirants de St-Cyr, nous relevons le nom de M. Chambran, ancien élève du Lycée Gambetta.

Nos félicitations.

### Promotion

M. Robert, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> d'infanterie est promu au grade de lieutenant à titre temporaire.

### P. T. T.

Les postulantes du Lot dont les noms suivent ont été admises en qualité de dames employées des P. T. T., à la suite de l'examen spécial du 18 décembre 1917.

Mlles Villanova, avec le numéro 1 ; Lachèze, avec le n° 295 ; Dablang, avec le n° 304 ; Teulat, avec le n° 390 ; Auguier, avec le n° 692.

### Office départemental des pupilles de la Nation

Le 18 avril, M. le Préfet du Lot, a procédé à l'installation des membres du Conseil d'administration de l'Office départemental des pupilles de la Nation.

Après avoir exposé les buts de la loi du 27 juillet 1917, qui adopte les orphelins, dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri au cours de la guerre, victime militaire ou civile de l'ennemi, M. le Préfet, président de droit, a fait procéder à l'élection de deux vice-présidents de l'Office.

Ont été élus : MM. Vayssières, inspecteur d'Académie et Daynard, ingénieur civil, à Cahors.

Après un échange de vues sur les dispositions à prendre pour assurer l'application de la loi, M. le président a fait procéder à l'élection de la section permanente de l'Office.

Ont été élus :

Mmes : Aussel de Lagérie, Grimal, Bénédicte, institutrice à Gagnac, Mlle Bouige, directrice de l'Ecole normale des filles à Cahors.

MM. Gélis, docteur, médecin à Cahors, Fontanille, conseiller général à Gourdon, Vidal, directeur d'école, à Cahors, Pezet, maire de Figeac, Martin, avocat à Cahors, Daynard, ingénieur civil à Cahors, Doumerc, inspecteur primaire à Cahors, Pradel, professeur au lycée de Cahors.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration de l'Office, les membres élus de la section permanente se sont réunis pour élire un président et un vice-président.

Ont été élus : MM. Daynard, ingénieur civil à Cahors, comme président et M. Pradel, professeur au Lycée, comme vice-président.

## CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

Séance du 23 avril 1918 (matin)

Le Conseil général s'est réuni ce matin sous la présidence de M. de Monzie.

Un crédit de 50 francs par mois est alloué au concierge de l'ancien Evêché.

M. Darquier donne communication du rapport relatif à l'installation du téléphone dans les bureaux fusionnés de l'Agent-Voyer de l'arrondissement de Figeac.

Le Conseil adopte le projet de l'installation électrique à la Préfecture.

17.124 francs montant de la liquidation de l'entreprise de la construction du Pont Neuf, seront payés par l'Etat, par le département et par la commune de Cahors, conformément aux règlements.

Une installation électrique faite à la prison de Figeac, s'élève à 413 fr. 60. Adopté.

Un crédit de 1000 francs est voté pour payer l'eau dans les établissements départementaux de Cahors, par suite de l'installation des compteurs d'eau dans cette ville.

MM. Dupuy, Laparra, Fontanille sont désignés pour faire partie de la commission départementale chargée de la distribution des récompenses agricoles.

M. Couderec est désigné comme membre du Conseil départemental de l'Office des pupilles de la Nation.

Une pension de 500 francs est allouée à Mme Clary, veuve du regretté inspecteur de l'Assistance publique.

Une bourse à l'école des sourds et muets est accordée au jeune Loumet.

150 francs sont alloués à M. Peyrières, de Lunan, pour secours nécessité par l'entretien de sa fille, sourde-muette.

Plusieurs bourses sont accordées à des

jeunes enfants anormaux pour être soignés dans des établissements spéciaux.

M. Couderc est désigné comme membre de la commission des bureaux de tabac.

M. Laparra propose de voter 1250 fr. 60 pour l'acquisition de 2 machines à écrire.

Un secours de 100 francs est alloué à Mme Malbec, de Payrac, veuve d'un agent voyer.

Pour frais de bureau, 50 fr. sont alloués aux juges de paix du Lot.

M. Couderc propose de liquider la pension de retraite de M. Ségol, chef de bureau à la Préfecture : 1.669 francs lui sont alloués. Adopté.

La pension de M. Lurguic, chef de division à la Préfecture, est liquidée à la somme de 3.073 francs.

Pour favoriser la destruction des sangliers, le Conseil décide d'allouer une somme de 20 francs par bête abattue.

M. Couderc donne communication d'un rapport relatif à la révision du règlement concernant le personnel des bureaux de la Préfecture et des Sous-Préfectures.

Une commission de 3 membres est nommée pour procéder à cette révision : MM. Peyrichou, Fontanille, Laparra sont désignés pour faire partie de cette commission.

Un vœu est voté invitant le Préfet à signaler à l'Etat-major général la possibilité d'utiliser pour l'installation de troupes américaines, le camp des Causses, l'annexe de Remonte d'Anglars-Juillac, les casernes de Cahors et le domaine de Ginouillac.

M. le Préfet fait connaître qu'il s'est déjà préoccupé de la question, notamment de l'aménagement du camp des Causses où des études ont été faites pour que l'eau y soit amenée en abondance.

#### Séance de l'après-midi

Un crédit de 10.000 francs est mis à la disposition du Comité des pupilles de la Nation.

M. Couderc donne communication du rapport relatif à la révision du règlement du personnel des bureaux de la Préfecture et des Sous-préfectures. Le nouveau règlement qui comporte indemnité de cherté de vie sera appliqué du 1<sup>er</sup> janvier 1918.

Un crédit de 12.000 francs est mis à la disposition du Comité des Œuvres d'assistance aux victimes de la guerre.

Une somme de 500 francs est allouée à l'œuvre de la Crèche Cadurcienne.

L'indemnité de vie chère est allouée aux agents voyers du Lot.

M. Fontanille indique que l'œuvre des Petits Parisiens à la campagne se propose d'envoyer 500 enfants dans le Lot qui seront placés chez les particuliers à raison de 45 francs par mois.

Un crédit de 2000 francs est mis à la disposition du Comité qui sera chargé de les recevoir et de les répartir dans les diverses familles.

M. Loubet propose de voter une somme de 583 fr. 33 pour le paiement de l'eau dans les établissements départementaux de Cahors. Adopté.

Il propose de fixer à 35.000 francs le crédit destiné à payer les indemnités de cherté de vie aux cantonniers. Adopté.

M. Darquier demande au Préfet s'il a reçu du ministère des travaux publics une communication au sujet de la ligne de Cahors-Moissac.

M. le Préfet n'a encore rien reçu.

Une demande de M. Vaissie, tendant à obtenir la concession des barrages sur le Lot pour établir des usines hydrauliques pour éclairage et force motrice, reçoit un avis favorable.

M. Faurie rappelle qu'en 1913, le Conseil général du Lot avait décidé l'installation du téléphone dans toutes les communes du Lot.

Le Lot est en effet le seul département où le service téléphonique ne soit pas organisé.

M. le Préfet répond qu'il est, à cette heure, occupé à l'étude de cette question. Il sera en mesure de donner un projet à la session d'août.

M. Dupuy donne communication du rapport relatif à la question du ravitaillement dans le Lot.

M. Loubet demande que les petits meuniers puissent continuer à être payés en nature par les propriétaires qui font moudre leur grain.

M. Fontanille demande la suppression de

la faculté qu'ont certains de faire cuire leur pain. Tout le monde devrait se fournir chez les boulangers.

M. Calmon demande qu'en échange d'une quantité de pain, le consommateur puisse obtenir un peu de farine.

Les conclusions du rapport de M. Dupuy sont approuvées.

M. Dupuy émet le vœu tendant à ce que des mesures générales soient prises dans tout le pays pour empêcher l'achat en grange ; le départ de nuit des bestiaux.

On ne pourra expédier les bestiaux qu'avec l'autorisation du Président de la Commission du ravitaillement. Adopté.

M. Peyrichou donne communication du budget supplémentaire de 1918.

Ce budget se boucle par un excédent de 72.000 francs. Adopté.

La session est close.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Dépôt de Remonte d'Aurillac

#### ACHAT DE CHEVAUX ET DE MULETS

Le Dépôt achètera pendant le mois de Mai 1918 :

##### 1<sup>o</sup> DES CHEVAUX DE SELLE :

a) *En nombre limité* : les chevaux hongres et les juments de 4 ans (nés en 1914). Cuirassiers, Dragons, Légère, Artilleurs-selle. — Les juments seront obligatoirement mises en dépôt aux conditions indiquées ci-dessous.

b) *En nombre illimité* : les chevaux entiers ou hongres et les juments de 5 ans (nés en 1913) à 12 ans (nés en 1906), de 4 ans (nés en 1914) à 12 ans (nés en 1906) pour les P. S. Exceptionnellement ces chevaux pourront être achetés jusqu'à 15 ans, Cuirassiers, Dragons, Légère, Artilleurs-selle. — En principe ces chevaux doivent être présentés montés. Si cette condition n'est pas remplie, il en sera tenu compte dans l'évaluation du prix.

2<sup>o</sup> DES CHEVAUX D'ATTELAGE. Batteries montées et Batteries lourdes. — Chevaux entiers ou hongres et juments de 4 ans (nés en 1914) à 15 ans (nés en 1903 inclus). — En principe, ces chevaux doivent être présentés attelés. Si cette condition n'était pas remplie, il en serait tenu compte dans l'évaluation du prix.

3<sup>o</sup> Les chevaux classés « CHEVAUX DE LUXE » par le recensement établi par les Maires.

4<sup>o</sup> DES MULETS DE GROS TRAIT de 4 ans (nés en 1914) à 12 ans (nés en 1906), taille minimum 1 m. 58, poids minimum 500 kilos.

5<sup>o</sup> DES MULETS DE BAT de 4 ans (nés en 1914) à 12 ans (nés en 1906), taille 1 m. 47 à 1 m. 52.

Les chevaux antérieurement réformés pourront être achetés, s'ils sont jugés aptes au service de la selle et du trait.

#### Itinéraire pour le mois de Mai 1918

##### Premier Comité

PUY-DE-DOME. — Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>o</sup> Mai, à 8 h. 30 à Clermont-Ferrand ; le 3, à 9 h. 30 à Riom ; le 21 à 8 h. 30, à Issoire.

LOIRE. — Le 7 et le 8, à 8 h. 30 à Roanne ; le 10, à 8 h. 30 à Feurs.

CANTAL. — Le 13, et le 25, à 8 h. 30, à Aurillac ; le 18 à 8 h. à Mauriac ; le 23, à 8 h. 30, à Murat.

HAUTE-LOIRE. — Le 15, à 14 h. à Le Puy ; le 17, à 8 h. à Brioude ; le 22 à 8 h. 30, à Paulhaguet.

LOT. — Le 28 à 9 h. à Cahors.

CORRÈZE. — Le 29, à 12 h. à Brive.

##### Deuxième Comité

LOT. — Le 1<sup>er</sup> Mai, à 8 h. 30, à Gramat ; le 2, à 8 h. 30, à Assier ; le 6, à 8 h. 30, à Figeac.

CANTAL. — Le 4, le 11, le 28 et le 29 à 8 h. 30, à Aurillac ; le 25, à 7 h. 30 à Mauriac.

AVEYRON. — Le 7, à 12 h. à Rodez.

LOIRE. — Le 15, à 8 h. 30, à Montbrison, le 16 à 8 h. 30 à Montrond.

PUY-DE-DOME. — Le 21 et le 22, à 8 h. 30 à

Clermont-Ferrand ; le 23, à 13 h. à Pontgibaud.

CORRÈZE. — Le 24, à 7 h. 30, à Eygurande.

##### Troisième Comité

CORRÈZE. — Le 1<sup>er</sup> Mai, à 8 h. 30 à Brive ; le 2 à 8 h. 30, à Tulle ; le 3 à 8 h. 30, à Ussel.

CANTAL. — Le 7, à 8 h. 30, à Saignes ; le 18, à 8 h. 30, à Aurillac ; le 28, à 10 h. à Salers.

PUY-DE-DOME. — Le 8, à 9 h. à Giat ; le 14, à 8 h. 30, à Lapeyrouse ; le 10 et le 15, à 8 h. 30, à Clermont-Ferrand ; le 16, à 9 h. à Riom.

AVEYRON. — Le 20, à 8 h. 30, à Montbazens ; le 21, à 8 h. 30, à Espalion ; le 22, à 8 h. 30, à Laguiole ; le 23, à 10 h. à Mur-de-Barrez.

En dehors des séances d'achat prévues ci-dessus, lorsque le Comité sera présent à Aurillac il achètera dans les locaux du Dépôt tous les jours (sauf le dimanche).

*L'exactitude de l'arrivée du Comité au lieu d'achat ne peut être garantie d'une façon absolue, en raison des difficultés des moyens de transport.*

#### Localités probablement visitées en juin 1918 :

GRAMAT, CLERMONT, RIOM, ROANNE, MONTROND, PUY-GUILLAUME.

#### Résultat des achats

effectués du 1<sup>er</sup> au 15 Avril 1918

Assier, le 2 avril : 25 chevaux achetés, se décomposant :

1 cheval à 2.000 francs, 1 à 1.950, 2 à 1.900, 1 à 1.825, 3 à 1.750, 2 à 1.700, 3 à 1.650, 4 à 1.600, 2 à 1.500, 5 à 1.400, 1 à 1.200.

Gramat, le 3 avril : 25 chevaux achetés : 1 cheval à 1.800 francs, 1 à 1.750, 4 à 1.700, 2 à 1.650, 1 à 1.625, 7 à 1.600, 4 à 1.500, 1 à 1.450, 2 à 1.400, 1 à 1.350, 1 à 1.200.

Brive, le 5 avril : 71 chevaux achetés : 1 cheval à 2.500 francs, 1 à 2.450, 3 à 2.400, 1 à 2.350, 6 à 2.300, 1 à 2.250, 1 à 2.225, 14 à 2.200, 1 à 2.175, 1 à 2.150, 2 à 2.100, 1 à 2.050, 1 à 1.975, 2 à 1.950, 11 à 1.900, 5 à 1.850, 1 à 1.775, 3 à 1.750, 6 à 1.700, 2 à 1.675, 2 à 1.600, 1 à 1.575, 2 à 1.500, 2 à 1.400 ; 3 mulets : 1.700, 1.500, 1.300.

Villefranche, le 4 avril : 13 chevaux achetés : 1 cheval à 1.750 francs, 2 à 1.700, 2 à 1.650, 1 à 1.600, 1 à 1.550, 6 à 1.500 ; 1 mulet à 1.300.

Clermont-Ferrand, le 8 avril : 21 chevaux achetés :

1 cheval à 2.700 francs, 2 à 2.300, 1 à 1.900, 1 à 1.800, 1 à 1.750, 5 à 1.700, 1 à 1.675, 4 à 1.500, 2 à 1.475, 3 à 1.400 ; 1 mulet à 1.300.

Roanne, le 11 avril : 26 chevaux achetés : 2 chevaux à 2.275 francs, 3 à 2.200, 3 à 2.100, 4 à 1.900, 3 à 1.875, 4 à 1.800, 2 à 1.700-1.650, 1 à 1.625, 4 à 1.500, 1 à 1.400, 1 à 1.300.

Aurillac, le 15 avril : 29 chevaux achetés : 1 cheval à 2.400 francs, 1 à 2.350, 2 à 2.300, 1 à 2.200, 2 à 2.100, 2 à 2.000, 2 à 1.975, 1 à 1.900, 3 à 1.875, 2 à 1.800, 2 à 1.750, 2 à 1.725, 2 à 1.700, 2 à 1.650, 1 à 1.600, 1 à 1.550, 1 à 1.475, 1 à 1.350, 2 mulets à 1.400 et 1.300.

## REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Henri DELPOUGET, instituteurs à Pradines ;

Mademoiselle Yvonne DELPOUGET ;

Monsieur René DELPOUGET, prisonnier de guerre ;

Madame et Monsieur Jean DELPOUGET de Cahors ;

Mademoiselle Jeanne DELPOUGET, institutrice et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Georges DELPOUGET



# L'ARTILLERIE FAIT RAGE

## Les Boches attaquent et sont repoussés

### Attaques en cours vers Albert

L'activité de l'artillerie ennemie s'est accrue hier, dans l'après-midi et dans la soirée sur la plus grande partie du front britannique, particulièrement dans les secteurs de la Somme, de l'Ancre, dans la vallée de la Scarpe, au nord de Béthune et au nord-est de Bailleul.

A la tombée de la nuit, l'infanterie allemande est sortie des tranchées pour attaquer au nord-ouest d'Albert, mais elle a été repoussée par nos feux de mousqueterie et de mitrailleuses.

DE VIOLENTES ATTAQUES ENNEMIES déclenchées plus tard, aux environs de Dramontre ONT ÉTÉ REPOUS-  
SÉES par les troupes françaises après un combat acharné.

Les artilleries française et britannique ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi.

Pendant la nuit, l'activité de l'artillerie ennemie a continué, et, ce matin, de bonne heure, un VIOLENT BOM-  
BARDEMENT a été déclenché sur tout le front britanni-  
que depuis Albert jusqu'au point de soudure avec les trou-  
pes françaises.

De VIVES ATTAQUES d'infanterie SONT EN COURS dans le secteur d'Albert et entre la Somme et l'Avre.

L'ennemi a effectué, ce matin de bonne heure, un vio-  
lent bombardement entre Givenchy et Robecq.

Notre artillerie a dispersé des rassemblements d'infan-  
terie aux environs de Merville.

# NOS DÉPÊCHES

## COMMUNIQUÉ DU 23 AVRIL (22 h.)

### L'artillerie est très active

Paris, 23 avril, 23 h.  
Grande activité des deux artilleries dans la région de Hangard-en-Santerre et dans le secteur à l'ouest de Noyon. Aucune action d'infanterie. Pas d'événements importants à signaler sur le reste du front.

Londres, 23 avril, 23 h.  
En plus du combat local à l'est de Roobecq, mentionné ce matin, une autre opération de détail, ayant pour objet l'amélioration de notre ligne dans ce secteur, a été exécutée avec un succès complet. Nos avions, en dehors du terrain gagné, pris cent vingt prisonniers et un certain nombre de mitrailleuses.

Nous avons aussi amélioré légèrement notre position, ce matin, dans le voisinage de Meteren et capturé plusieurs prisonniers et quatre mitrailleuses. L'artillerie ennemie a montré une activité considérable ce matin, employant des obus à gaz dans le secteur de Villers-Bretonneux.

## COMMUNIQUÉ DU 24 AVRIL (15 h.)

### Moins cinq !...

Entre la Somme et l'Avre, LE BOMBARDEMENT ENNEMI A PRIS, AU COURS DE LA NUIT, UN CARACTÈRE D'EXTRÊME VIOLENCE, sur le front franco-anglais, notamment dans la région de Villers-Bretonneux, Hangard-en-Santerre. Notre artillerie a contre-battu énergiquement les batteries ennemies.

Dans la région de l'Ailette et du bois d'Avocourt, les patrouilles ont ramené des prisonniers.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

## LA BATAILLE DU NORD

### L'action est imminente

L'offensive nouvelle n'est pas commencée, mais nous n'attendons plus longtemps les événements nouveaux.

Allemands et Alliés ont amélioré les positions, mais nous plus facilement et mieux que l'ennemi, principalement nos arrières positions qui ont maintenant toute l'artillerie nécessaire.

### Confiance absolue

La prochaine attaque allemande sera peut-être un intermède, peut-être l'acte principal, peu importe. Il faut se méfier des stratèges. Même si nous devions reculer encore de quelques kilomètres, le terrain n'est rien ; la fin seule justifiera les moyens.

Et Foch seul sait, actuellement, ce qu'il fera, ce qu'il veut et ce qu'il peut.

## L'aviation américaine

De Washington : M. Wilson a prié M. Baker de s'occuper désormais, complètement, de la réorganisation et de la construction des aéroplanes.

La production des appareils sera placée sous le contrôle officiel.

## L'AFFAIRE GOLDSOLL

De New-York : Goldsoll comparaitra jeudi devant la Cour. On attend l'ordre d'extradition.

## Bateaux hollandais attaqués

De Rotterdam : Vers la fin de la semaine dernière, les aviateurs allemands ont attaqué des bateaux hollandais voyageant dans la zone libre. Ils tirèrent des coups de mitrailleuses et lancèrent des bombes. Ce pénible incident cause ici une grande anxiété.

## L'ALERTE SUR PARIS

### Les aviateurs boches prisonniers

(Officiel). L'alerte de cette nuit a été motivée par un avion ennemi. Il fut saisi par nos projecteurs et violemment canonné. Il fut contraint d'atterrir près de Nogent-Larhau, à l'est de Maux. L'appareil est un triplace de bombardement.

L'équipage composé d'un lieutenant, d'un sous-officier et d'un mitrailleur est prisonnier.

## L'entente Sino-Japonaise

De Pékin : La presse continue à discuter les conditions de la coopération Sino-Japonaise. Les arrangements signés comprendraient la réorganisation de l'armée, de la marine, de la police et des arsenaux, sous la direction japonaise.

## Le raid Ostende-Zeebrugge

On n'a pas encore reçu de nouveaux détails sur le raid Ostende-Zeebrugge.

## Le conflit Germano-Hollandais

De Berne : Les négociations Germano-Hollandaises se heurtent à des difficultés. L'accord est fait sur un point, mais l'ensemble n'est pas satisfaisant.

Les Dernières Nouvelles de Munich conseillent à la Hollande de se montrer conciliante sans oser menacer.

## LE CABINET HONGROIS

De Bâle : Le Comte Schernyi est chargé de la formation du Cabinet hongrois.

## LE RAVITAILLEMENT SUISSE

De Genève : Le gouvernement allemand autorise la navigation des navires chargés de denrées pour le ravitaillement de la Suisse. L'Amérique est également d'accord avec nos voisins.

## LA PAIX UKRAINIENNE

D'Amsterdam : Les négociations pour la paix russo-ukrainienne commencent aujourd'hui.

## Laissez leur prendre un pied...

De Moscou : Le commissaire du peuple télégraphique à Berlin pour se plaindre de ce que les armées germano-ukrainiennes marchent sur Simferopol. Il fait observer que la Crimée n'est pas comprise dans la limite de la république de l'Ukraine. C'est donc une violation flagrante du traité de Brest-Litovsk. Cette incursion en territoire russe menace la flotte de la mer Noire et peut créer un conflit. Le commissaire du peuple espère l'arrêt des troupes et demande des explications.

On s'attend à la reprise imminente de l'offensive. Les milieux renseignés déclarent que les Alliés sont prêts et sûrs de repousser la horde. Quant à la riposte il serait vain de vouloir percer les projets du généralissime...

Les maximalistes en ont de bonnes. Ils sont effrayés de la glotonnerie boche et ils espèrent arrêter les Barbares en leur parlant de la violation des traités. — Des traités ? Simples chiffons de papier !...

## Pour les Réfugiés DEMANDES D'EMPLOIS

Afin de faciliter le placement des réfugiés, nous offrons d'insérer gratuitement les demandes, lorsqu'elles nous seront adressées par des réfugiés **SANS EMPLOI**.

Réfugié 38 ans, chauffeur dans une usine du Nord, demande emploi analogue. S'adresser à M. CANDAS, caserne St-Gabriel (1<sup>er</sup> étage, à gauche).

Ouvrier teinturier apprêteur, demande place en rapport avec ses connaissances. — S'adresser à M. Louis LEROY, Caserne Canrobert, chambre 40.

## PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA  
En face le Théâtre, CAHORS

Lait condensé sucré Gallia.  
Lait condensé sucré Nestlé.  
Chocolat de Guyenne pur cacao et sucre.  
Cacao soluble pour déjeuners.  
Farines alimentaires : Crèmes d'avoine, de lentilles, d'orge, de gruau, etc.

### Phosphode Garnal

la plus active et la plus agréable des préparations iodotanniques phosphatées

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT